



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
**MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **2 FÉVRIER 2026** à l'hôtel de ville de New Carlisle

En présence de Mesdames les conseillères Nadine Lebrasseur et Sandi Beebe  
et de Messieurs les conseillers Wilfrid Larocque, Orvel J. Chatterton et Robert Benwell, formant quorum

sous la présidence du maire, Monsieur Patrice Leclerc

est absent : le conseiller Clyde Flowers

Est également présente : Madame Pamela McLellan, greffier-trésorier adj

**2026-02-32 Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h33. Monsieur Leclerc souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte sur proposition de Robert Benwell

**2026-02-33 Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque  
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole aux citoyens
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 janvier et 27 janvier 2026
5. Liste des comptes pour approbation de janvier 2026
6. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets
7. Adoption du projet de règlement 2025-454 Taxation 2026
8. Résolution des salaires
9. Service incendie - résolution besoin en formation
10. Service incendie - Embauche de 3 recrues
11. Service incendie - Demande d'utilisation de l'aréna pour une levée de fonds
12. AVIS DE MOTION - projet règlement 2026-455 Code d'Éthique révisé des Élus
13. AVIS DE MOTION - projet règlement sur le traitement des élus

14. Demande de subvention à la MRC de Bonaventure au FRR volet 2 : Festivals et Événements
15. URLS (Unité Régionale Loisirs et sports) Renouvellement du membership
16. Affaires diverses / *Varia* (ouvert)
  - a) Cantine du Green
  - b) Relâche 2026 - Activité cinéma
17. Rapport des membres du conseil
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

**2026-02-34      Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR :        Orvel J. Chatterton  
APPUYÉ DE :         Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2026 et de la séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2026 soient adoptés tel que rédigés.

**2026-02-35      Approbation des comptes à payer de janvier 2026**

PROPOSÉ PAR :        Robert Benwell  
APPUYÉ DE :         Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 89 543,66\$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de janvier 2026

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général greffier-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de janvier 2026



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

**2025-02-36      Adoption du règlement 2025-454 TAXATION 2026**

PROPOSÉ PAR :        Robert Benwell  
APPUYÉ DE :         Sandi Beebe

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 2025-454 TAXATION «2026 soit adopté tel que déposé.

**2025-02-37      Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 934 700 \$ qui sera réalisé le 19 février 2026**

**ATTENDU QUE,** conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de New Carlisle souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 934 700 \$ qui sera réalisé le 19 février 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2015-359	101 100 \$
2020-400	115 600 \$
2020-397	615 000 \$
2024-444	1 103 000 \$

**ATTENDU QU'** il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE,** conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2015-359, 2020-397 et 2024-444, la Municipalité de New Carlisle souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est **PROPOSÉ PAR :** Wilfrid Larocque  
**APPUYÉ DE :** Nadine Lebrasseur

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 février 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 février et le 19 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027	64 900 \$	
2028	67 300 \$	
2029	70 000 \$	
2030	72 700 \$	
2031	75 400 \$	(à payer en 2031)
2031	1 584 400 \$	(à renouveler)

**QUE,** en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2015-359, 2020-397 et 2024-444 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 février 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2026-02-38

## Salaires

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque  
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle accorde une augmentation de salaire de 2,2 % (selon l'indice IPC-octobre 2025) à ses employés rétroactif au 1 janvier 2026

2026-02-39

## Service incendie - résolution besoin en formation

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'** en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de New Carlisle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la municipalité de New Carlisle prévoit la formation de trois (3) POMPIER 1, et deux (2) OPÉRATEUR DE POMPE, au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est PROPOSÉ PAR : Orvel J. Chatterton  
APPUYÉ DE : Sandi Beebe

et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure

**2026-02-40      Embauche de trois (3) recrues pour le service incendie**

PROPOSÉ PAR :      Wilfrid Larocque  
APPUYÉ DE :      Sandi Beebe

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse l'embauche de trois (3) recrues pour le service incendie soit Messieurs Thomas Smith Loisel, Nicolas Willett et Daniel Landrigan Buttle.

**2026-02-41      Service incendie - Demande d'utilisation de l'aréna pour une levée de fonds**

PROPOSÉ PAR :      Orvel J. Chatterton  
APPUYÉ DE      Nadine Lebrasseur

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de New Carlisle autorise le service incendie de la Municipalité de New Carlisle d'utiliser gratuitement, le samedi 14 mars 2026, l'aréna de New Carlisle aux fins d'un tournoi de curling « levée de fonds »

**2026-02-42      AVIS DE MOTION - Projet de règlement 2026-455  
Code d'éthique et de déontologie révisé des élus(es) de la  
Municipalité de New Carlisle**

Avis de motion est donné par le maire Monsieur Patrice Leclerc que le projet de règlement 2026-455 sera adopté à une séance subséquente.

Le projet de règlement 2026-455 « Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Municipalité de New Carlisle » sera déposé et expliqué à une prochaine séance.

*NOTICE OF MOTION IS HEREBY GIVEN that the New Carlisle Municipal Council will adopt by-law 2026-455 entitled "Revised Code of Ethics and Professional Conduct for Elected Officials of the Municipality of New Carlisle"*

**2026-02-43      AVIS DE MOTION  
Règlement sur le traitement des élus**

Avis de motion est donné par le conseiller Wilfrid Larocque que le projet de règlement sur le traitement des élus sera adopté à une séance subséquente.

Le projet de règlement sera déposé et expliqué à une séance subséquente.

Annulé car la loi n'exige pas sa révision comme le code d'éthique et de déontologie des élus
--

**2026-02-44      M R C de Bonaventure  
Fonds de développement du territoire (FDT) volet  
« Festivals et événements 2026 »**

PROPOSÉ PAR :      Orvel J Chatterton  
APPUYÉ DE :      Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La Municipalité de New Carlisle s'engage à verser des contributions financières aux festivals et événements suivants : Festivités de la Fête du Canada , soirées musicales des vendredis pour un investissement total de 10 000 \$ (5 000 \$ municipalité et 5000 \$ FDT)
- La directeur général greffier-trésorier est autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle, le protocole d'entente ainsi que tout autre document relatif à la demande de soutien financier.

**2026-02-45 URLS (Unité Régionale Loisirs et sports) Renouvellement du membership**

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque  
 APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de New Carlisle renouvelle son adhésion à l'URLS GIM au montant de 151 \$ pour l'année 2026

**2026-02-46 Cantine du Green  
 Position de remboursement de la somme dû par 9466-0875 Québec inc par l'entreprise 9494-2984 QUÉBEC Inc., exploitant de la cantine du Green**

**ATTENDU QUE** l'exploitant 9466-0785 Québec inc doit à la Municipalité de New Carlisle la somme de 14 848,47 \$ pour les services consommés jusqu'à la fin 2025;

**ATTENDU QUE** l'exploitant 9494-2984 Québec inc s'engage à rembourser un montant de 618,73 \$ par mois jusqu'à « l'annulation » de la dette de 9466-0875 Québec inc;

**ATTENDU QUE** l'exploitant 9494-2984 Québec inc demande d'arrêter les intérêts sur la dette;

**EN CONSÉQUENCE,**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandi Beebe  
 APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. **D'accorder les délais de paiement demandé par l'exploitant 9494-2984 Québec inc;**
  - a) Un délai de 24 mois maximal est accordé, *débutant en février 2026*
  - b) Un manquement à un paiement annule toutes ententes et bail avec l'exploitant.
2. **De demander un taux d'intérêt de 2,4% par an :**
  - a) Le taux demandé est basé sur l'indice de prix à la consommation du Canada de décembre 2025
  - b) Le remboursement de la dette sera de 634,27 \$ par mois, excluant les conditions du nouveau bail.
3. **De s'assurer que les lieux seront accessibles suite à l'acceptation de l'entente de paiement et de l'acceptation du bail et du premier versement.**
4. **De rédiger un nouveau bail qui sera l'assise de cette entente de**

## paiement

### 2026-02-47 Semaine de relache Activité cinéma

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque  
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité participe à l'activité « cinéma » de la semaine de relâche avec une participation financière additionnelle de 300 \$ pour un total de 800 \$

### 2026-02-48 Clôture de la séance

À 21h15, il est proposé par le conseiller Wilfrid Larocque que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, Patrice Leclerc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La greffier-trésorière adjointe

Le maire,



Pamela McLellan

Patrice Leclerc



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **12 février 2026** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur Patrice Leclerc

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Wilfrid Larocque, Orvel J. Chatterton  
Nadine Lebrasseur, Sandi Beebe et Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

### 2026-02-49 L'avis de convocation a été transmise aux membres du conseil le 9 février 2026

Les membres présents forment quorum

2026-02-50

**L'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers  
APPUYÉ DE : Sandi Beebe

Tous les membres du conseil sont présents, ils ajoutent à l'unanimité les points 3 et 4 à l'ordre du jour

1. Dossier Terrain / Sale of land File Eastern Shores School Board
2. Cantine du Green
3. Correction de deux (2) tableaux de l'échelle salariale
4. Derek Gay
5. Clôture de la séance / Closing of the meeting

2026-02-51

**Cantine du Green**

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas eu de terrain d'entente lors des discussions avec l'entreprise 9494-2984 Québec inc représentée par Monsieur François Larocque

PROPOSÉ PAR : Sandi Beebe  
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter l'offre de remboursement par l'entreprise **9494-2984 QUÉBEC Inc qui est dû par l'entreprise 9466-0875 Québec inc.**

2026-02-52

**Achat du lot 6 653 297 Cadastre du Québec de la Commission Scolaire Eastern Shores**

**CONSIDÉRANT** la résolution C26-01-324 adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaires Eastern Shores lors de sa séance extraordinaire du 6 janvier 2026;

**CONSIDÉRANT** **QUE** la Municipalité de New Carlisle a déjà effectué les travaux afin de raccorder l'école du 65 rue de Dover aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** **QU'**afin de fournir à l'école sise 65 rue de Dover une pression d'eau adéquate ainsi que d'améliorer tout le réseau d'aqueduc, autant en pression qu'en protection incendie, il est nécessaire de construire un nouveau réservoir pressurisé au centre du village ;

**CONSIDÉRANT** **QUE** la Commission Scolaire Eastern Shores exige que la vente se fasse au montant total du coût du marché tel qu'établi par la firme Bourque et Dupéré ;

**CONSIDÉRANT** les lois et règlements existants concernant les installations en eau potable (protection, clôtures, etc);

**CONSIDÉRANT** **QUE** la municipalité de New Carlisle désire effectuer ces travaux dans les meilleurs délais mais est dépendante des autorisations à obtenir de divers ministères dont le Ministère des Affaires municipales;

## EN CONSÉQUENCES

Il est PROPOSÉ PAR : Robert Benwell  
APPUYÉ DE : Wilfrid Larocque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle :

- Fera l'acquisition du terrain au prix de SOIXANTE-CINQ MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE DOLLARS ET TRENTE-QUATRE CENTS (65 584,34\$) en sus de toutes les taxes applicables.
- S'ENGAGE à réaliser le projet de construction d'un réservoir pressurisé sans délais et sans rétrocession de terrain.
- Suivra les règlements relatifs à un réservoir d'eau potable

### 2026-02-53 Correction des tableaux de l'échelle salariale « mécanicien » et « opérateur »

PROPOSÉ PAR : Orvel J Chatterton  
APPUYÉ DE : Wilfrid Larocque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter deux nouveaux tableaux d'emploi à l'échelle salariale.

### 2026-02-54 Derek Gay

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell  
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Derek Gay sera rémunéré aux niveau 6 de l'échelle salariale des employés « mécaniciens ».

### 2026-02-55 Clôture de la séance

À 19h40, il est proposé par le conseiller Robert Benwell que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, Patrice Leclerc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La directeur général secrétaire-trésorier,

  
Denise Dallain

Le maire,

Patrice Leclerc